

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES (HAP) : HUILES DE VIDANGE MOTEUR

Qu'elles soient de nature synthétique, semi-synthétique ou minérale, les huiles moteurs de véhicules s'enrichissent en HAP au fur et à mesure de leur utilisation. Des analyses d'huiles de vidange, issues de moteurs essence et diesel, ont montré que le taux de B[a]P, principal traceur des HAP, atteignait jusqu'à 290 fois la Valeur Recommandée⁽¹⁾ de 100 µg/kg d'huile usagée.

Conséquences Santé & Sécurité au Travail

Sur la santé : Les affections provoquées par les huiles usagées peuvent être reconnues au titre des tableaux de maladies professionnelles, notamment les tableaux n°36 et n°36 bis du régime général. Il s'agit principalement de lésions et irritations cutanées : papulo-pustules multiples, dermatites, lésions eczématiformes voire cancéreuses (épithéliomas).

La toxicité de l'ensemble des HAP présents dans les huiles usagées, n'est pas connue. Cependant une douzaine de HAP sont classés par le CIRC comme cancérogènes avérés (groupe 1) ou probables (groupe 2A) pour différents organes cibles, tels que la peau, les poumons ou la vessie.

Population concernée

Les salariés manipulant les huiles moteur usagées, pouvant être en contact cutané avec des HAP.

Domaines d'application identifiés (*)

Garages, centres de véhicules hors d'usage (VHU), maintenance de véhicules, collecte d'huiles usagées.

Pour la prévention

Des mesures de prévention permettent de réduire l'exposition cutanée aux HAP contenus dans les huiles :

- Privilégier une vidange des fluides par aspiration plutôt que gravitaire (la mise en place d'une station de dépollution permet d'effectuer la vidange de l'huile en circuit clos). Réaliser la maintenance préventive de ce système de vidange ;
- Porter des gants en nitrile réutilisables (à changer régulièrement), voire jetables, ainsi que des vêtements de travail et des lunettes de protection lors des phases de vidange et de manipulation des huiles usagées ;
- Sensibiliser les salariés à la technique de retrait des gants souillés ;
- Mettre en place des bonnes pratiques d'hygiène (lavage des mains, nettoyage régulier des vêtements, etc.) ;
- En cas de contact accidentel avec l'huile, se changer immédiatement et laver la peau à l'eau et au savon ;
- Après la vidange, nettoyer le poste de travail, jeter les chiffons souillés dans une poubelle hermétiquement fermée, nettoyer les gants réutilisables et les mettre à sécher ;
- Informer les salariés du risque cutané et les former aux mesures de prévention.



Pour aller plus loin

⁽¹⁾ ASSURANCE MALADIE – RISQUES PROFESSIONNELS R451 du CTN A – Prévention des risques chimiques causés par les fluides de coupe dans les activités d'usinage de métaux
INRS ND 2356 – Estimation du potentiel cancérogène des huiles minérales régénérées
CARSAT Nord-Est Le risque chimique et cancérogène dans les garages

(*) liste non exhaustive

Co-production
des Carsat
Alsace-Moselle,
et Nord-Est